

SYNDICAT  
DES EAUX  
DU SUD EST DU LOTDélibération 2026/27EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONSPlace de la Mairie  
46 260 VARAIRE

Le cinq mai deux mille vingt-six à  
14 heures, les membres du Comité Syndical,  
régulièrement convoqués, se sont réunis à la salle  
des fêtes de Varaire sous la présidence de  
Monsieur Didier PECH.

**Nombre de délégués votants : 35**

**Présents (34) :** Mmes et MM AYMARD  
Marcel, BERC Jean-Paul, CANUT Jean-  
Michel, COURDESSE Pascal,  
CUBAYNES Jean-Claude, DECREMPS  
Frédéric, DEGLETAGNE Gérard,  
DELLER Martine, FAURIE Laurent,  
FERMY Maryse, FIGEAC Francis,  
FOLICHON Michèle, GALTIE Martine,

GARY Laurent, GENET Mylène, GOURGOU Jean Pierre, GROUZELLE-ROUX Rémi, HARDY  
François, LONJOU Charles, MAUNAND Pierre, MENOUX Ludovic, MICHEL Patricia, MOLES  
Aurélié, MOLINA KERVELLEC Marie, ORTALO-MAGNE André, PECH Didier, PETIOT  
ADAMI Cédric, PHALIP Cathy, PRADEL PRAT Jules (suppléant DORFNER Vincent), RIGAIL  
Christine, RINGOOT Guillaume, ROMANET Thierry, SAEZ Alain, VALETTE Thierry.

**Absents représentés (0) :****Absents excusés (1) :** Mme BONNET Cathy.**Absents (0) :**

Monsieur Rémi GROUZELLE-ROUX est désigné en tant que secrétaire de séance.

**Objet : Construction du futur siège – lot 6 : attribution de travaux**

Monsieur le Président rappelle au comité syndical le projet de construction du futur siège  
et présente l'analyse des offres effectuée par le cabinet ARKHIDEA.

Monsieur le Président indique que le marché présente 14 lots, la consultation ayant eu lieu  
du 11/12/2025 au 09/02/2026. À la suite des offres, il y a eu des négociations et le lot 14 a été  
relancé puisqu'il n'avait pas reçu d'offre.

Les critères de notation sont les suivants : 40 % pour le prix et 60 % pour la technique.

Lors du comité du 9 mars 2026, l'ensemble des lots a été attribué. Toutefois, en voulant  
poursuivre la procédure pour le lot 6 (envoi du courrier aux non-retenus, notification de l'offre,  
...), il a été constaté des erreurs dans le rapport d'analyse d'offres pour le lot 6.

Le nouveau rapport est présenté pour le lot 6 (Menuiseries extérieures) avec la version de  
base et la variante BSO (volets à lames).

Le Président propose de retenir la variante car c'est une solution plus performante et plus  
durable. Il propose de retenir l'entreprise classée n°1 est TGM pour 84 085 € HT.

**LOT 6 : MENUISERIES EXTERIEURES :**

Le comité syndical décide à l'unanimité d'annuler la décision pour le lot 6 de la délibération  
2026/15 du 09/03/2026 et décide de retenir l'offre pour la variante sur le LOT 6, et déci de  
retenir l'entreprise :

TGM 9 impasse Beau de Rochas 82 000 MONTAUBAN

Pour un montant du marché lot 6 (variante) HT : 84 085,00 euros

**FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.****Pour copie certifiée conforme au registre.**

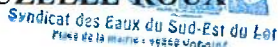
Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture le - 7 MAI 2026

Publié ou notifié le - 7 MAI 2026

Le secrétaire de séance

Rémi GROUZELLE-ROUX



A Varaire, le 5 mai 2026

Le Président

Didier PECH

